



ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888

Louvain-la-Neuve, le 13 octobre 2009

Monsieur Johnny Thijs,

Nous sommes présents aujourd'hui au Centre Monnaie pour vous exprimer clairement nos revendications par rapport à la présence de la Poste à Louvain-la-Neuve.

L'ouverture d'un « point poste plus » ne serait pas une solution satisfaisante. Louvain-la-Neuve est une ville spécifique, un site universitaire, une ville piétonne, où les services postaux offerts par l'ancien bureau sont plus que nécessaires. Vous avez accepté de négocier une solution avec les autorités universitaires et communales, et c'est un bon point.

Cependant, vous devez savoir que nous ne serons satisfaits de votre proposition que si les besoins suivants sont rencontrés :

- Maintien de postiers assermentés pour gérer les opérations postales ;
- Sécurisation des colis (donc pas à la portée du premier venu !) ;
- Possibilité d'envoyer des colis en dehors de l'Europe, d'envoyer et recevoir des colis de plus de 2 kilos et/ou avec un format spécial ;
- Réouverture sans délai du Western Union afin que les étudiants étrangers puissent recevoir et ou envoyer de l'argent ;
- Possibilité d'effectuer un changement d'adresse ;
- Possibilité de payer par Bancontact au guichet (c'est impossible dans les actuels points poste de Louvain-la-Neuve) ;
- Possibilité de faire des virements structurés au-delà de 300 euros.

Nous vous demandons de prendre en compte ces revendications dans la proposition que vous formulerez à la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Si tel n'est pas le cas, les étudiants prendront les mesures qu'ils jugent nécessaires pour vous montrer leur insatisfaction.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur l'administrateur délégué, nos salutations distinguées,

Marc Magnery
Président

Thomas Moreau
Secrétaire général